

<https://emploi.spf75.org/La-chasse-aux-oeufs-21-et-22-avril-2019>



La chasse aux oeufs 21 et 22 avril 2019

- SPF Paris & IdF
- Événements SPF Fédération Paris



Date de mise en ligne : lundi 11 mars 2019

Copyright © Accompagnement vers l'emploi - Tous droits réservés

**Dimanche 21 et 22 avril 2019, la Chasse aux oeufs du Secours populaire vous attend au Parc André Citroën dans le 15^e arrondissement. Deux folles journées, riches en activités et placées sous le signe de la fête et du partage !
Une chasse aux oeufs pour tous !**



Depuis plus de 10 ans, la Fédération de Paris du Secours populaire français organise à l'occasion des fêtes de Pâques, une Chasse aux oeufs solidaire pour les enfants et leurs parents.

Ces journées, animées par 400 bénévoles, sont l'occasion de sensibiliser le public aux actions menées par le Secours populaire, de partager avec les plus jeunes nos valeurs et de collecter des fonds qui financeront les actions de solidarité envers les plus démunis.

LES OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Sensibiliser le grand public

La Chasse aux oeufs offre au Secours populaire la possibilité de sensibiliser et d'informer les nombreuses personnes présentes sur ses valeurs et actions de solidarité. C'est l'occasion pour certains participants de découvrir notre association, ses axes de travail et de pouvoir s'engager comme bénévole pour des actions futures.

Sensibiliser aux droits de l'enfant

Traditionnellement, la Chasse aux oeufs a également pour objectif d'assurer la promotion des droits de l'enfant et des valeurs de solidarité auprès des plus petits. Le mouvement « Copain du Monde » du Secours populaire est ainsi au coeur de cet événement avec notamment un grand parcours-jeu sur les droits de l'enfant, proposé aux participants.

Collecter des fonds

Enfin, cette journée permet au Secours populaire de collecter des fonds qui serviront à financer nos projets de solidarité en faveur des plus démunis. Le « permis de chasse » qui donne accès aux différentes activités de la Chasse aux oeufs est proposé aux familles contre une participation solidaire de 5 euros par enfant.